

03.06.2014 - 12:10 Uhr

Le Conseil national doit enfin avancer contre les primes de risques surévaluées des assureurs

Bern (ots) -

Demain, 4 juin, le Conseil national aura l'occasion de mettre le holà aux gains exagérés des assureurs vie. Les assureurs vie encaissent depuis des années deux fois plus de primes de risques que nécessaire, sur le dos des assurés. Travail.Suisse, l'organisation indépendante des travailleurs et travailleuses demande à la chambre basse de soutenir la motion Egerszegi.

Les assureurs vie font beaucoup d'argent grâce à la prévoyance professionnelle. Ce qui choque particulièrement, c'est qu'une partie considérable de leurs gains est produite par des primes de risques encaissées exagérées.

Une pratique des assureurs vie indéfendable

Année après année, les grandes compagnies d'assurances encaissent deux fois plus de primes de risques que nécessaire pour couvrir les cas d'invalidité et de mort. Depuis 2005, le nombre de nouvelles rentes AI a diminué de moitié, mais les primes n'ont presque pas bougé. Travail.Suisse sensibilise sur cette pratique indéfendable depuis longtemps. Mais ce n'est encore pas assez : les organisations patronales se comportent de manière très contradictoire. Elles demandent que les travailleurs et les travailleuses qui partent à la retraite se serrent la ceinture. Par la même occasion, l'industrie de l'assurance pourra encaisser de nouveaux gains garantis.

Dix milliards de francs encaissés en trop

Travail.Suisse, en tant qu'organisation indépendante des travailleurs et travailleuses, demande au Conseil national, qu'à l'instar du Conseil des Etats, il soutienne la motion « Primes de risques équitables dans la prévoyance professionnelle » de la conseillère aux Etats Egerszegi. C'est seulement ainsi qu'on mettra un terme sans attendre à l'Eldorado des assureurs au détriment des travailleurs assurés. Il ne suffit pas d'attendre « Prévoyance vieillesse 2020 » car le Conseil national offre chaque année d'immenses cadeaux à l'industrie des assurances. « Si on compare les sommes dépensées au titre de prestations sur les risques, plus de dix milliards de francs ont été encaissés en trop depuis 2005. Si on ne met pas un verrou à cette pratique, la réforme de la prévoyance vieillesse ne sera pas comprise par la population et échouera. », selon Matthias Kuert Killer, responsable de la politique sociale chez Travail.Suisse.

Contact:

Matthias Kuert Killer, Responsable de la politique sociale,
Travail.Suisse, Tél. 031 370 21 11, Mobile: 079 777 24 69

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100020454/100757027> abgerufen werden.